

COMMUNE DE SAINT-SULPICE

Election complémentaire au Conseil communal du 7 mars 2021 (1^{er} tour)

Procès-verbal communal

Le Bureau électoral, constatant :

- que la liste 03 « Les Vert-e-s » a obtenu 9 sièges ;
- que la liste 03 « Les Vert-e-s » ne comportait que 5 candidats et que Mme Simona-Georgeta Codreanu a démissionné ;
- que 5 sièges complémentaires sont à pourvoir,

PROCLAME

- Monsieur Diego Horcajada
- Madame Elenor Lyonette
- Monsieur Jean Oberhaensli
- Monsieur Alexandre Salina
- Monsieur Etienne Vermeulen

Désigné-e-s par leur parti et élus tacitement Conseiller-e-s communaux, pour la législature 2021-2026.

En application des articles 63 et 67 de la Loi sur l'Exercice des Droits Politiques.

Pour le Bureau électoral

Le (la) président(e) du bureau:



Le (la) secrétaire:

Saint-Sulpice, le 12 avril 2021